MÉMOIRE

SUR LES NOMS A SUBSTITUER AUX NOMS DE BAPTÊME,

OU

PROJET DE PRÉNOMS

étrangers à tout culte, et très-diversifiés;

Lu le 26 Vendémiaire de l'an 3e., dans la Société Populaire de Montpellier,

Par JEAN-ALEXANDRE CARNEY,
de la même Société.

Si la *Terre* et *Phœbus*, par un doux hyménée,
Chaque jour, ô Français, vous prodiguent leurs dons,
Ne soyez point ingrats ; que désormais vos noms
Peignent fidèlement l'histoire de l'année.

DIVERSITÉ, C'EST MA DEVISE. (*Voyez la planche*)

1. PARMI tout ce qui végète et tout ce qui respire, les espèces sont permanentes, ou, s'il

THE NEWBERRY
LIBRARY

en est quelqu'une qui disparoisse de la surface des globes habitables, ce ne doit être qu'après une accumulation d'années assez considérable pour en avoir changé le climat d'une manière très-sensible. Mais la vie des individus est singulièrement fugitive. Quel que soit l'éclat dont ils brillent dans le cours de leur existence, ils se succèdent tous avec la plus grande rapidité ; ils se poussent comme les vagues brûlantes d'un fleuve de lave, vomi par un volcan assis au bord des mers, où le spectateur glacé d'effroi les voit bientôt s'éteindre sans retour.

Dans tous les temps néanmoins, on a mis de l'intérêt à conserver la mémoire des individus marquans de tous les genres ; et pour y parvenir, il a fallu leur donner des dénominations particulières. La Fable nous spécifie les noms des prétendus chevaux de Pluton et du Soleil ; Homère, des chevaux d'Achille ; Virgile, de ceux d'Évandre. L'Histoire nous entretient de Bucéphale et d'autres coursiers fameux. Il n'y a pas jusqu'à certains ouvrages de l'art, réels ou supposés, que l'on n'ait signalés par des noms propres et distinctifs. Qui ne connoît *Balisarde* et *Durandal*, épées fantastiques qui jouent un rôle dans les poëmes chevaleresques des amours et des fureurs de Rolland?

2. Mais est-il rien de plus marquant dans l'univers que le genre humain, qui est le souverain de la nature ? Or, à partir du premier homme et de tous ses descendans que la mort a frappés durant le cours des siècles, jusqu'à chacun de ceux qui s'agitent aujourd'hui sur le globe terrestre, il n'en est aucun qui ne fasse ou n'ait fait, même à son insu, partie de ce souverain, et qu'il ne puisse être utile de distinguer dans une multitude de circonstances.

Ce fut donc une nécessité que d'imposer aux hommes des noms individuels.

3. C'est ainsi que l'un d'entr'eux s'appela Persée; son fils, Alcée; son petit-fils, Amphytrion.

Dans la suite, quand les relations de la société furent plus multipliées, on mit presque toujours, pour mieux différencier les individus, le nom du père à la suite de celui du fils : Saül, fils de Cis ; David, fils d'Isaï.

Chez les Grecs, cette filiation fut exprimée par un seul mot : Achille *Pélide*, Ulysse *Laërtiade*, pour dire Achille *fils de Pélée*, Ulysse *fils de Laërte.*

Quand un homme avoit acquis une grande

célébrité, le nom patronymique n'étoit pas porté par le fils seul, mais aussi par les autres descendans. Tous ceux d'Hercule ou Héraclès furent nommés Héraclides, et même ceux de Sisyphe, Sisyphides; car si le premier a pour récompense une réputation éternelle, le dernier l'a pour supplice. Nous voyons quelque chose de pareil dans l'histoire de notre esclavage, où se lisent les noms, les odieux noms de Mérovingiens, de Carlovingiens et de Capétiens. Ceux de Richardson, de Robertson, veulent dire fils de Richard, fils de Robert, et s'appliquent également à toute leur postérité. La syllabe indicative de la filiation précède quelquefois, comme dans Macbride, Macdonell, Fitz-james, Fitz-maurice : mais, puisque ces noms se donnent à une race entière, ils ne sont pas plus caractéristiques, à un seul individu près, que ceux de Maurice, James, Donell, Bride, Robert et Richard.

4. La simplicité exige donc, comme cela se pratique en France, que le fils ait pour nom fondamental, le nom de son père sans aucune altération.

5. Mais le nom paternel est insuffisant pour distinguer les divers enfans du même homme. Chez les Romains, le nom général, ou nom de race, étoit accompagné d'un nom propre ou pré-

nom qui signaloit individuellement tous les garçons et toutes les filles immédiatement issus d'un même père. — Pour celles-ci, le prénom se tiroit presque toujours de l'*ordre* de la naissance. On les distinguoit par les primitifs numéraux *Secunda*, *Tertia*, *Quarta*, *Quinta*, (ou même par les diminutifs *Secundilla*, *Quartilla*, *Quintilla*); et telle fut aussi pour les garçons, l'origine des qualifications *Quintus*, *Sextus*, *Decimus*. Leurs prénoms se tiroient néanmoins assez souvent, du *moment* de la naissance: *Manius*, né le matin; *Lucius*, né au point du jour. — Quelquefois ils étoient de pure fantaisie: *Aulus*, nourisson; *Caius*, maître, comme qui diroit le maître futur. — Du tems de Varron, tous ces prénoms vagues ou caractéristiques, étoient seulement au nombre de 30, parmi lesquels il n'y en avoit que 18 d'un usage bien répandu.

Outre le nom général, du nom de race, (*nomen gentis*, comme *Julius*), et le nom propre ou particulier (*prénomen* comme *Caius*), dont ils le faisoient précéder, ils avoient un surnom (*cognomen* comme *César*), qui distinguoit la famille, et auquel plusieurs ajoutoient un surnom additionnel (*agnomen* comme *Africanus*).

Il se fit successivement dans ces qualifications diverses, de nombreuses interversions dont je ne

m'occuperai point : je sens déjà que je m'écarte de mon sujet. Les surnoms ordinaires et les surnoms additionnels employés par les Romains, ne s'y réfèrent pas plus que le fastueux étalage des noms de seigneurie, qui, dans les siècles de la féodalité, où tous les droits étoient connus hormis les droits de l'homme, travestissoient, à la grande satisfaction de leur orgueil, une multitude innombrable d'Européens. Je laisse donc là les *surnoms* de tous les temps et de tous les genres, pour passer sur-le-champ, aux *prénoms* usités de nos jours.

6. Parmi nous, dès qu'un enfant venoit au monde, les parens et les amis environnoient son berceau. Chacun s'empressoit de lui chercher un nom dans le martyrologe ou plutôt dans son propre extrait-baptistère ; et pour peu que le père ou le parrain fût complaisant, la tête du nouveau-né se trouvoit surchargée de prénoms. En Espagne, rien de plus commun. Deux enfans jumeaux du despote de Madrid en ont chacun jusqu'à 23, dont quelques uns même sont composés de 2 ou 3 mots. Ce n'étoit pas, je le sais bien, l'usage des Français, de multiplier les prénoms avec la même prodigalité : néanmoins, un certain nombre d'individus en avoient 5, un assez grand nombre 4, un très-

grand nombre 3. Qu'arrivoit-il ? En désignant une personne, on en omettoit souvent quelqu'un dans la vue d'abréger, ou l'on en intervertissoit l'ordre, soit par mégarde soit par ignorance. Et Dieu sait quelle source d'équivoques sur les rôles de toute espèce, et qui plus est, quelle source de nullités dans les actes publics !

7. Si l'on se bornoit à un seul prénom, la routine, déesse de l'univers, amenoit un autre genre d'inconvéniens. Ce prénom unique étoit d'ordinaire *Jean*, *Pierre*, *Antoine* ; et si par malheur il venoit à s'enter sur des noms de famille très-répandus, tels que *Coste*, *Fabre*, *Bertrand*, les résultats, *Jean Coste*, *Pierre Coste*, *Antoine Coste*, *Jean Fabre*, *etc.*, étoient bien peu propres à distinguer les individus, je ne dis pas seulement dans le vaste territoire de la France, mais dans celui d'un district, ou même d'un seul lieu d'une certaine étendue.

8. Tout homme qui réfléchira sur la nature de l'esprit humain, se tiendra pour bien sûr de voir perpétuer cet inconvénient, tant que les prénoms seront au choix des particuliers. La mode [7] poursuit les hommes jusques dans les révolutions, jusques dans les révolutions, dis-je, opérées par la philosophie. N'avons-nous pas vu récemment que nos Républicains, en renonçant à leurs

noms de baptême, en adoptoient qui n'étoient guère plus diversifiés ? Sur 100 Libraires ou Imprimeurs, nous avions au moins 90 Francklins.

9. Mais où se procurer un catalogue suffisamment étendu, un catalogue dont les noms, par leur essence même, se distribuent avec égalité sur les divers individus du genre humain? Rien de si simple que de les tirer de l'heure de la naissance.

10. Et comme il y aura désormais 10 heures dans le jour, il en résulteroit 10 fois 365 ou 366 prénoms : nombre qu'on peut doubler encore, en caractérisant les sexes ; d'où il suit que dans un lieu comme Montpellier, où l'on compte environ 1200 naissances par année, les mêmes prénoms se reproduiroient à peine tous les 6 ans ; car 6 fois 1200 ne font que 7200, et le nombre des prénoms s'éléveroit à 7320.

11. Hâtons-nous de passer à la composition de ces prénoms, que je qualifierai, non pas d'horoscopiques ; car le règne de l'astrologie parmi nous étoit passé même avant celui des tyrans, mais bien plutôt d'*horologiques*, ou simplement indicatifs de l'*heure* de la naissance,

sans rien préjuger sur le sort de l'individu qui vient au monde.

Du nom horologique ou prénom légal.

12. Ce nom peut très-bien, sans être d'une longueur démesurée, 1°., marquer le *jour* de la naissance, 2°., en assigner l'*heure* soit du matin ou du soir, 3°., signaler cette première ou seconde partie du jour, 4°., indiquer le *sexe* du nouveau-né ; et nous n'aurons pas de peine à résoudre le problème suivant : *distinguer les hommes entr'eux, de la manière la plus concise, la moins équivoque, et la plus capable d'inculquer le premier des arts, l'AGRICULTURE.*

13. I. Depuis le remplacement du calendrier de la liturgie romaine par le calendrier agricole de la République Française, rien de plus convenable que de représenter le jour de la naissance par l'objet d'utilité générale qui se trouve à l'époque correspondante de ce dernier calendrier.

14. A ce simple énoncé, je ne doute pas que les objections ne m'assaillent en foule.

15. « Eh ! Qui pourroit, *dira quelqu'un*, se » défendre de vous en accabler ! Quoi ! dans

» une organisation de ce genre, vous adopteriez » une espèce de fiction poëtique ! Vous inséreriez » gravement dans le légendaire des naissances » les jeux d'imagination de La Fontaine !

. . . . » Les arbres et les plantes
» Deviendroient donc chez vous créatures parlantes !

» Une matière bornée par la nature à la faculté » de végéter, vous serviroit à qualifier un être » doué d'intelligence et de raison ! Après avoir » semé de votre main, arrosé de vos sueurs, » fait fructifier par des dépenses continuelles, » les productions de votre jardin, vous vous » honoreriez d'obtenir un de leurs noms pour » vous et pour vos enfans, et leur voueriez ainsi » une manière de culte, à l'imitation des Égyp- » tiens ! Ah ! que ne recourez-vous à quelque liste » d'hommes célèbres ? à la nomenclature, par » exemple, qu'a publiée, il y a deux ans, Sylvain » Maréchal ? Elle vous fourniroit les prénoms » incomparables de Montesquieu, Francklin, » Fénelon, Brutus, Aristide, Socrate, Archi- » mède, Rousseau, Gessner. Préféreriez-vous » ceux de cyprès, sapin, citrouille, betterave, » chou-fleur, truffe, ciguë, oignon, traînasse ? »

16. Vous me proposez donc d'indiquer pour le prénom de chaque enfant qui vient au monde,

l'expression qui répond au jour de sa naissance dans le calendrier que vous venez de citer. Eh bien, je vous annonce qu'un de vos fils pourra s'appeler *invention de l'imprimerie*, un autre *liberté des Suisses*, un troisième *tiers-état devenu Assemblée nationale*.

17. « N'est-ce que cela, *répondrez-vous*? Il
» seroit facile de remplacer toutes ces époques
» par le nom des grands hommes qui ne
» figurent point dans le calendrier de Maréchal;
» de combiner, dis-je, l'annuaire français, de
» manière à lui faire offrir, journellement et
» sans interruption, les personnages doués des
» vertus et des talens que comporte la nature
» humaine, et qui seroient faits pour servir de
» modèle à ceux que vous investiriez de leurs
» noms. »

18. De modéle! Ainsi l'enfant que j'aurois nommé Boileau devroit le prendre pour modèle! c'est-à-dire

Qu'on le verroit vanter les rois dans ses ouvrages,
Et de ce nom sacré sanctifier ses pages.

19. « Oh! Mais j'aurois soin de dire à mon
» candidat-poëte que son patron, lorsque, sous
» les auspices de la vertu, il habitoit le temple
» du goût, étoit une espèce de Dieu; mais

» que ce Dieu devenoit moins qu'un homme, » dès qu'il touchoit le seuil du palais des » tyrans. Je lui dirois que d'après Molière et » la raison,

» Quand sur une personne on prétend se régler,
» C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler.»

20. Voilà toujours un patron qui ne l'est plus qu'en partie. Mais je suppose que je parvienne à fixer exclusivement la vue de mon jeune Despréaux sur les qualités qu'il doit imiter dans son modèle, quel sera le fruit de mes soins? Il y a mille à parier contre un

Que son astre, en naissant, ne l'a pas fait poëte;

cependant il ne voudra pas être Boileau pour rien; il rimera, rimera, rimera, mais ce sera malgré Minerve: et pour avoir eu la prétention de multiplier les Despréaux, nous n'aurons multiplié que les Chapelains. —— On n'a rien de pareil à craindre en contemplant à loisir le jasmin, le lilas, l'œillet, la violette,

La rose, dont Vénus compose ses bosquets,
Le Printemps sa guirlande, et l'Amour ses bouquets.

21. J'ajouterai que ces doux et frêles présens de la nature se montrent à des époques fixes et connues. Mais qui nous garantira le mois de

la naissance ou de la mort d'Anacharsis, de Thalès, de Lycurgue ?

22. « Je passe condamnation, *me direz-vous*, » sur l'essentiel de votre remarque, et je suis » d'avis de n'admettre dans le calendrier français » que de vrais philosophes, de vrais républicains.»

23. De vrais Républicains pour tous les jours de l'année! Eh croyez-vous donc que les annales du monde nous les offrent par centaines ? Si nous faisions passer les hommes célèbres au scrutin épuratoire des droits de l'homme, avec quel sentiment de douleur n'aurions-nous pas à nous écrier : *O Liberté ! O Égalité ! Voilà donc le peu qui reste pour votre partage !* Et si quelque chose pouvoit nous consoler d'un spectacle aussi affligeant, ce seroit, à coup-sûr, la vue de nos vergers, de nos moissons, de nos ménageries.

24. On objectera que les ménageries offrent des termes, sinon *mal nés pour les oreilles*, du moins très-propres à révolter l'imagination. Eh ! qui pourroit, par exemple, porter sans répugnance le nom d'*âne* ou celui d'*oie*, dont le premier répond au 15 Vendémiaire, et le second au 5 du mois suivant ?

25. Je réponds que plusieurs personnes ayant

reçu de leurs aïeux le nom de *Chameau*, de *Cochon*, de *Baudet*, nous ne voyons pas qu'elles aient abjuré ces qualifications, qui servent journellement de texte à des milliers de turlupinades. J'ajoute qu'il arrivoit aux parrains de nommer spontanément leurs filleuls *Claude*, *Blaise*, *Nicodème*, quoique ces noms ne prêtassent guères moins à la plaisanterie que ceux dont nous venons de parler.

Je remarque que les noms d'*âne*, d'*oie*, etc., seroient d'autant moins désagréables qu'ils seroient plus communs. Or il naît chaque jour dans la République environ 3 mille individus. Voilà donc toutes les années environ 3 mille personnes qui s'appelleroient *âne*, autant qui porteroient le nom d'*oie*, etc.; et dans la génération prochaine, il s'en trouveroit près de 75 mille qui porteroient toutes à la fois chacune de ces qualifications.

Autre considération de quelque importance. Tous les noms n'ayant été dans l'origine que des espèces de sobriquets, il est à croire que le premier à qui l'on appliqua le nom de *Baudet* étoit un franc ignorant, que le premier *Chameau* avoit l'allure d'un stupide, et que le premier *Cochon* étoit d'une mal-propreté dégoûtante. Ainsi l'on seroit excusable en quelque sorte de

répugner à porter ces noms-là. Mais les noms d'*âne*, d'*oie* et tous les autres de même espèce, puisés dans le calendrier républicain, ne présenteroient point de pareille image à l'esprit : ils ne lui offriroient qu'une idée purement chronologique, l'idée d'une époque solaire, d'un jour particulier de l'année.

26. Enfin, et c'est ici la *raison déterminante*, nous ne nous proposons pas de faire du nom Agricole, l'entier prénom, mais seulement sa partie finale, comme nous allons tout-à-l'heure l'exposer en détail : et il seroit aussi ridicule de rejeter les termes fournis par notre système, que ceux de *Bardane*, *Diane*, *Gardane*, *Lavoie*, *Lisoie*, *Courroie*, sous le prétexte qu'ils finissent en *oie* ou en *ane*, et que leur décomposition fourniroit à un faiseur de charrades, les idées de *Barde-ane*, *Di-ane*, *Garde-ane*, *Lave-oie*, *Lise-oie*, *Cour-oie*.

27. On dira peut-être que pour éviter toute sollicitude à cet égard, il vaudroit mieux charger le prénom de marquer l'année que le jour de la naissance.

28. Mais j'observe que l'échafaudage nécessaire pour établir une correspondance fixe entre les chiffres et les lettres, ne pourroit que bien difficilement allier la précision à la clarté.

29. Je remarque en second lieu que dans cette supposition, on ne pourroit plus nommer une personne, sans lui rappeler son âge. Passe encore, quand on parleroit à un homme ; mais, quand on s'adresseroit à une fille, seroit-il bien honnête et bien galant d'employer une expression équivalente à celle-ci : *Citoyenne âgée de* 30 *ans*, *Citoyenne âgée de* 36 *ans*, *Citoyenne âgée de* 40 *ans ?* Ceux qui voudroient plaire aux femmes, s'accoutumeroient à altérer leur prénom pour les rajeunir ; et le but des Législateurs seroit manqué.

Il y a environ 35 ans que quelqu'un imagina de publier un état annuel de la soi-disant haute noblesse, et d'y marquer exactement l'âge de tous les individus des deux sexes. Nos ex-marquises, ex-comtesses, ex-baronnes, tinrent bon pendant deux années complètes. Elles dévorèrent en silence, l'affront de voir leur extrait-baptistère promulgué sur les toits. Mais la troisième année, par l'inadvertence de l'Imprimeur, une ci-devant se trouva vieillie ..... de deux années bien pleines et bien entières. Cette précieuse découverte força la bonde en un instant, les intéressées éclatèrent en chœur ; et leur cri fut si violent, si perçant, si persévérant, que malgré les intentions bien adulatrices, bien serviles de l'Auteur, malgré ses

Après la page 16.

MODÈLE

De la page 15 du Recueil des Noms Républicains.

15 Vendémiaire, jour de l'Ane.

SEXE.	NAISSANCE.		PRÉNOMS.	VARIANTES DES PRÉNOMS.		
GARÇON.	MATIN.	de min. à 1 h.	Gazane.	*Cazane.*	Dazane.	Tazane.
		d'une h. à 2 h.	Guézane.	Quézane.	Dézane.	Tézane.
		de 2 h. à 3 h.	Guizane.	Quizane.	Dizane.	*Tizane.*
		de 3 h. à 4 h.	Gozane.	Cozane.	Dozane.	Tozane.
		de 4 h. à 5 h.	Guzane.	Cuzane.	Duzane.	Tuzane.
	SOIR.	de mid. à 1 h.	Pazane.	*Bazane.*	Fazane.	Vazane.
		d'une h. à 2 h.	Pézane.	Bézane.	Fézane.	Vézane.
		de 2 h. à 3 h.	*Pizane.*	Bizane.	Fizane.	Vizane.
		de 3 h. à 4 h.	Pozane.	Bozane.	Fozane.	Vozane.
		de 4 h. à 5 h.	Puzane.	Buzane.	Fuzane.	Vuzane.
FILLE.	MATIN.	de min. à 1 h.	Jazane.	Chazane.	Zazane.	Sazane.
		d'une h. à 2 h.	Jézane.	Chézane.	Zézane.	Sézane.
		de 2 h. à 3 h.	Jizane.	Chizane.	Zizane.	Sizane.
		de 3 h. à 4 h.	Jozane.	Chozane.	Zozane.	Sozane.
		de 4 h. à 5 h.	Juzane.	Chuzane.	Zuzane.	*Suzane.*
	SOIR.	de mid. à 1 h.	Mazane.	Nazane.	Lazane.	Razane.
		d'une h. à 2 h.	Mézane.	Nézane.	Lézane.	Rézane.
		de 2 h. à 3 h.	Mizane.	Nizane.	Lizáne.	Rizane
		de 3 h. à 4 h.	Mozane.	Nozane.	*Lozane.*	Rozane.
		de 4 h. à 5 h.	Muzane.	Nuzane.	Luzane.	Ruzane.

I. Les deux Tableaux de cette Planche ne devroient être placés qu'après le N°. 58. S'ils l'ont été dans cet endroit-ci, c'est pour éviter les onglets au moyen de l'encartement.

MODÈLE

De la page 344 du Recueil des Noms Républicains.

14 Fructidor, jour de la Noix.

SEXE.	NAISSANCE.		PRÉNOMS.	VARIANTES DES PRÉNOMS.		
GARÇON.	MATIN.	de min. à 1 h.	Ganoix.	Canoix.	*Danoix.*	Fanoix.
		d'une h. à 2 h.	Guénoix.	*Quénoix.*	Dénoix.	Fénoix.
		de 2 h. à 3 h.	Guinoix.	Quinoix.	Dinoix.	Finoix.
		de 3 h. à 4 h.	Gonoix.	Conoix.	Donoix.	Fonoix.
		de 4 h. à 5 h.	Gunoix.	Cunoix.	*Dunoix.*	Funoix.
	SOIR.	de mid. à 1 h.	Panoix.	Banoix.	Fanoix.	Vanoix.
		d'une h. à 2 h.	Pénoix.	Bénoix.	Fénoix.	Vénoix.
		de 2 h. à 3 h.	Pinoix.	Binoix.	Finoix.	Vinoix.
		de 3 h. à 4 h.	Ponoix.	*Bonoix.*	Fonoix.	Vonoix.
		de 4 h. à 5 h.	Punoix.	Bunoix.	Funoix.	Vunoix.
FILLE.	MATIN.	de min. à 1 h.	Janoix.	Chanoix.	Zanoix.	Sanoix.
		d'une h. à 2 h.	*Jénoix.*	Chénoix.	Zénoix.	Sénoix.
		de 2 h. à 3 h.	Jinoix.	*Chinoix.*	Zinoix.	Sinoix.
		de 3 h. à 4. h.	Jonoix.	Chonoix.	Zonoix.	Sonoix.
		de 4 h. à 5 h.	Junoix.	Chunoix.	Zunoix.	Sunoix.
	SOIR.	de mid. à 1 h.	Manoix.	Nanoix.	Lanoix.	Ranoix.
		d'une h. à 2 h.	Ménoix.	Nénoix.	Lénoix.	Rénoix.
		de 2 h. à 3 h.	*Minoix.*	Ninoix.	Linoix.	Rinoix.
		de 3 h. à 4 h.	Monoix.	Nonoix.	Lonoix.	Ronoix.
		de 4 h. à 5 h.	Munoix.	Nunoix.	Lunoix.	Runoix.

II. Dans ces deux Tableaux, les termes qui sous la même orthographe ou sous une orthographe différente, appartiennent déjà à la langue Française, sont reconnoissables au caractère *italique*.

très-humbles et très-répétées excuses, le pauvre Almanach ne put jamais parvenir à voir le jour une quatrième fois. Je suis bien éloigné de taxer nos Républicaines d'être aussi susceptibles que les esclaves titrées de l'ancien régime : mais, à moins de refondre le cœur de la moitié du genre humain, ce sera toujours un crime capital, un crime irrémissible, un crime de lèse-beauté au premier chef, que d'aller citer à une fille entre deux âges, l'année précise de sa naissance.

30. Renonçons franchement et sans regret à l'expression du n°. de l'année; mais marquons-en le jour avec précision, au moyen des termes agricoles consignés au nouveau Calendrier, dont quelques-uns néanmoins seroient dans le cas de subir un léger changement. Je croirois à propos, par exemple, de bannir les noms composés. Je dirois au lieu de pomme-de-terre, *patate*, et même, au lieu de bouillon-blanc, *molène*. Les dénominations du même objet sont si multipliées en botanique, que cette substitution ne présenteroit jamais de difficulté, et qu'il seroit même aussi facile que convenable, d'éviter les mots trop longs, tels que ceux qui excéderoient quatre syllabes. — Un décret du 14 Vendémiaire de l'an deux fixa la forme du Calendrier républicain, qui, le 4 Frimaire suivant, fut réformé dans quel-

ques détails secondaires. Nul inconvénient qu'il le fût encore dans quelques autres qui ne sont pas plus essentiels.

31. II. Il y a dans la matinée une demi-décade d'heures, et tout autant dans la soirée. C'est aussi le nombre des voyelles comprises dans notre alphabet. Cela posé, le cours de la première heure seroit très-bien représenté par *a*, celui de la seconde par *é*, de la troisième par *i*, de la quatrième par *o*, et de la cinquième par *u*. Tous ceux qui le premier Vendémiaire, jour auquel répond le *raisin*, viendroient au monde entre minuit ou midi et une heure, devroient s'appeler *Araisin*; entre 1 heure et 2, *Éraisin*; entre 2 et 3, *Iraisin*; entre 3 et 4, *Oraisin*; entre 4 et 5, *Uraisin*.

32. Si le terme agricole commençoit par une voyelle, comme *absinthe*, on pourroit insérer une consonne, un *z* par exemple, pour éviter l'*hiatus* et dire *Azabsinthe*, *Ézabsinthe*, *etc.*

33. III. La demi-décade des voyelles nous a très-bien servi à distinguer les heures de la matinée ou de la soirée, mais non la soirée elle-même d'avec la matinée. Je dois, pour bien faire, consacrer des consonnes à cet usage, puisque j'ai déjà consacré des voyelles à l'usage précédent [31]. Je pourrois choisir ces consonnes

au hazard : mais pour des raisons que je vais déduire, j'indiquerai la matinée par *g* dur ou par *g* doux (*j*), pris dans la première partie de l'Alphabet, et la soirée par *m* ou par *p* pris dans la dernière.

34. IV. La vie de l'homme passe comme l'ombre : le jour commençant lui voit ouvrir la paupière pour la première fois, le jour finissant la lui voit fermer pour toujours ; et l'on peut dire que l'état soit de fille soit de garçon constitue le minuit et la matinée de cet intervale éphémère ; que l'état soit de maternité soit de paternité en constitue le midi et la soirée.

Il seroit donc assez naturel de représenter :

35. Une fille née le matin, par *j* initiale du mot *jouvencelle ;*

36. Une fille née le soir, par *m* initiale du mot *mère ;*

37. Un garçon né le matin, par *g* initiale du mot *garçon ;*

38. Un garçon né le soir, par *p* initiale du mot *père* :

C'est-à-dire que nous employons le *g* dur pour désigner un garçon, et que nous réservons le *g* doux pour désigner une fille.

On verra plus bas pourquoi nous n'avons pas désigné les filles par *f*.

39. Dans cette hypothèse, voici les 20 prénoms propres à caractériser un enfant né le premier Vendémiaire, ou le jour du raisin.

1°. *Prénom d'une fille née le matin de ce jour,*

entre minuit et 1 h. Jaraisin ;
entre 1 h. et 2 h. Jéraisin ;
entre 2 h. et 3 h. Jiraisin ;
entre 3 h. et 4 h. Joraisin ;
entre 4 h. et 5 h. Juraisin.

2°. *Prénom d'une fille née le soir de ce jour,*

entre midi et 1 h. Maraisin ;
entre 1 h. et 2 h. Méraisin ;
entre 2 h. et 3 h. Miraisin ;
entre 3 h. et 4 h. Moraisin ;
entre 4 h. et 5 h. Muraisin.

3°. *Prénom d'un garçon né le matin de ce jour,*

entre minuit et 1 h. Garaisin ;
entre 1 h. et 2 h. Guéraisin ;
entre 2 h. et 3 h. Guiraisin ;
entre 3 h. et 4 h. Goraisin ;
entre 4 h. et 5 h. Guraisin.

4°. *Prénom d'un garçon né le soir de ce jour,*

entre midi et 1 h. Paraisin ;
entre 1 h. et 2 h. Péraisin ;
entre 2 h. et 3 h. Piraisin ;
entre 3 h. et 4 h. Poraisin ;
entre 4 h. et 5 h. Puraisin.

40. Les 20 syllabes [49] *ja*, *jé*, *etc.*, qu'on pourroit nommer *hori-sexuelles*, attendu qu'elles indiquent tout à la fois et l'heure et le sexe ; ces 20 syllabes ne seroient-elles pas mieux placées après qu'avant le terme agricole? Pour le savoir, rien de si simple que d'essayer cette combinaison. Elle nous offriroit entre autres objets, les mots *Raisinja*, *Raisinjé*, pour le jour du raisin ;

Ifma, *Ifmé*, pour le jour de l'if ; pour le jour du pressoir, *Pressoirga*, *Pressoirgué*, et pour celui de l'oie, *Oiepa*, *Oiepé*. Or, je le demande, ces mots seroient-ils aussi bien accueillis d'une oreille française, que ceux de *Jaraisin*, *Mazif*, *Capressoir*, *Pazoie* ? Les objets d'utilité générale inscrits au nouveau Calendrier, présentent des désinences variées et connues. Pourquoi les réduire de gaîté de cœur aux terminaisons insolites et monotomes *ja*, *jé*, *etc.* ? Seroit-ce pour mieux déguiser le terme agricole, quand il renferme une idée rebutante ? Mais un faiseur de charrades déterreroit aussi bien le symbole de l'ignorance dans *Anema* que dans *Mazane*, le symbole de la brutalité dans *Chevalja*, que dans *Jacheval*, le symbole de l'infection dans *Boucpa*, que dans *Pabouc*, et celui de l'impudence dans *Chienga*, que dans *Gachien*. Concluons que la syllabe *hori-sexuelle* doit plutôt précéder que suivre le terme agricole du Calendrier républicain.

41. Ces principes admis, si l'on me demandoit ce que signifie le nom horologique ou prénom légal *Jézane*, je répondrois :

J désigne une fille née le matin [35] ;

É indique l'intervalle d'1 heure à 2 [31] ;

Z est une consonne euphonique pour éviter l'hiatus [32] ;

Ane se trouve dans le Calendrier au 15 Vendémiaire [24].

Le mot *Jézane*, caractérise donc une fille née le 15 Vendémiaire, entre 1 et 2 heures du matin : et remarquez bien que ce nom ne seroit pas plus désagréable à porter que ceux de *Séranne*, *Suzanne*, *Marianne*, *Albane*, *Diane*, qui n'ont jamais révolté personne.

42. Si l'on vouloit que par un effet rétroactif donné à ce système nominal, les noms de baptême de tous les Français existans aujourd'hui, fussent remplacés par le prénom horologique, il se présenteroit une grande difficulté dans l'ignorance où sont presque tous nos contemporains de l'heure précise de leur naissance. Mais il seroit aisé de substituer à l'heure vraie qu'ils ne connoîtroient pas, une heure factice qu'on pourroit déterminer d'après la condition suivante : le premier individu qui se présenteroit au greffe d'une commune pour faire changer son prénom, seroit censé être venu au monde entre minuit et une heure ; la naissance de celui qui paroîtroit ensuite, seroit présumée avoir eu lieu entre 1 et 2 heures du matin, etc. Cette marche circulaire et invariable distribueroit les prénoms avec encore plus d'égalité, sur les individus déjà nés, que ne feroit la nature sur les individus à naître.

43. La langue française a 16 consonnes. Il y en a déjà 4 d'employées à la désignation du jour et du sexe : mais il en reste 12 qui pourroient, 3 à 3, être attachées à chacune des 4 premières pour les remplacer à volonté.

44. Entrons dans quelques détails : le tableau des 16 articulations organiques offre 4 grouppes de 4 consonnes chacun :

45. Le grouppe des linguales-sifflantes-variables *J*, *ch*, *z*, *s*; exemples, *JATTE*, *chatte*, *Zemble*, *semble*.

46. Celui des constantes *M*, *n*, *l*, *r*; exemples, *Mage*, *nage*, *lime*, *rime*.

47. Le grouppe des linguales-muettes-variables, *G* dur, *c* dur, *d*, *t*; exemples, *Gap*, *cap*, *dard*, *tard*.

48. Celui des labiales-orales-variables, *P*, *b*, *f*, *v*; exemples, *Pain*, *bain*, *fer*, *ver*.

49. D'où il suit que *j* ou *g* doux qui caractérise une fille née le matin [35], a 3 auxiliaires ou variantes, *ch*, avec *z* et *s*; que *m* qui caractérise une fille née le soir [36] en a 3 aussi, *n* avec *l* et *r*; que *g* dur qui caractérise un garçon né le matin [37], en a 3 encore, *c* dur, avec *d*, et *t*; et que *p* qui caractérise un garçon né le soir [38], en a le même nombre, *b* avec *f* et *v*. — Observez que nous avons choisi

des exemples à rimes féminines [45.46], pour les consonnes relatives aux filles, et des exemples à rimes masculines [47.48], pour les consonnes relatives aux garçons.

50. Le remplacement d'une consonne principale par chacune de ses 3 auxiliaires ou variantes une fois admis, nous voyons tout-à-coup nos richesses quadruplées ; c'est - à - dire, LES SYLLABES HORI-SEXUELLES QUI CONSTITUENT L'OBJET DE CE MÉMOIRE, PORTÉES AU NOMBRE DE 80 ; ET PAR CONSÉQUENT, LES *PRÉNOMS* LÉGAUX OU [12] *AGRI - HORI - SEXUELS*, A CELUI DE 29280.

État des 4 formes du prénom d'un enfant,

né le jour de l'âne (15 Vend.) *entre* 1 *et* 2 *heures*,

DU MATIN.

51. *Fille.* Jézane, *ou* Chézane, *ou* Zézane, *ou* Sézane [45].
52. *Garçon.* Guézane, *ou* Quézane, *ou* Dézane, *ou* Tézane [47].

DU SOIR.

53. *Fille.* Mézane, *ou* Nézane, *ou* Lézane, *ou* Rézane [46].
54. *Garçon.* Pézane, *ou* Bézane, *ou* Fézane, *ou* Vézane [48].

55. Si nous nous sommes déterminés à préférer le *j* ou *g* doux [38] à l'*f* pour désigner une fille née le matin, c'est que l'*f*

se trouvant dans le même groupe que le *p* [48], ces deux consonnes principales n'auroient pu se fournir d'autant d'auxiliaires que leurs compagnes *m* et *g* dur.

56. Dans notre système, on a toujours à choisir entre 4 prénoms, ce qui ne permet guère de craindre qu'on fût contraint d'en adopter un pour lequel on pourroit avoir une répugnance fondée. Pour dénommer, par exemple, un garçon né le 15 pluviôse, jour de la *vache*, entre minuit et une heure, on auroit les 4 mots [31. 49] *Gavache*, *Cavache*, *Davache* et *Tavache* : mais, si le premier et même le dernier offrent une équivoque, on ne sauroit faire le même reproche au troisième ni au second.

57. Eh ! le moyen que tout le public retienne la signification des 80 syllabes hori-sexuelles ! Le moyen ! Mais il n'est pas plus nécessaire au public de la retenir qu'à un Parisien qui traiteroit avec les citoyens *Cros*, *Combescure*, *Mas* et *Borie*, de savoir que dans le midi de la République, les deux derniers mots désignent une grange, le second un vallon obscur, et le premier une fosse. Le recueil des noms, ou *onomasticon* républicain seroit divisé en 4 colonnes, calquées sur le tableau précédent [51. 55] ; et lorsqu'un individu se présenteroit à la commune, pour

demander que son prénom fût changé, ou qu'il en fût donné un à son fils, l'Officier public lui liroit les 4 mots sur lesquels il auroit à choisir. Le choix une fois fait et consigné sur le registre, il ne seroit d'aucune utilité pour personne de remonter à l'origine du prénom adopté.

58. Ce recueil de noms, cet *onomasticon* républicain, formeroit un volume composé d'autant de pages qu'il y a de jours dans l'année sextile. On trouve entre les pages 16 et 17, un double modèle qui ne laisse rien à désirer : le modèle d'une page dont le terme agricole commence par une voyelle, et celui d'une page dont le terme agricole commence par une consonne.

59. Je répète que personne n'auroit intérêt de remonter à l'origine du prénom adopté. La seule chose importante pour tout le monde, seroit de distinguer au premier coup-d'œil les prénoms des filles de ceux des garçons. Pour aider la mémoire, qu'on se souvienne du vers technique suivant : *GARDE Quelqu'un Des Tiens* [52] *POUR Bien Faire Vendange* [54]. Les consonnes qui commencent chacun de ces 8 mots indiqueroient un prénom de garçon ; toutes les autres, un prénom de fille. Si l'on vouloit néanmoins avoir ces dernières plus présentes à l'esprit, on pourroit se rappeler

cette espèce d'amphigouri : *JEANNE Chérit Zoé Sanchez* [51], *MARTHE Nourrit Latone Retz* [53].

---

60. *Il seroit bien étrange*, dira quelqu'un, *que le code d'un grand peuple se ravalât à des détails domestiques. Il seroit bien contradictoire que, sous le règne de la Liberté, la Loi vînt transformer des dénominations consacrées sur ma tête, par un laps de temps égal à mon âge ; en attacher à mon fils, à l'objet de ma vive tendresse, qui seroient empruntées des brutes les plus viles ; et me déposséder d'un droit auquel on n'avoit jamais entrepris d'attenter, dans les siècles même du despotisme le plus tyrannique.*

61. « Hé quoi ! *pourroit lui répondre la Patrie*, » s'il est vrai, comme l'atteste la raison, qu'au- » cun homme n'ait droit d'en interroger un autre » sur sa croyance, pouvois-je souffrir, sans » une inconséquence manifeste, que tu conti- » nuasses à te produire sous des dénominations, » qui, au sortir du sein maternel, te vouèrent » d'une manière ostensible, à un culte privé, » qui ne pouvoit même être de ton choix ? et » ces dénominations particulières une fois ban- » nies, pouvois-je les mieux remplacer que par

» un nom dont l'effet naturel sera de te lier
» pour la vie, (*voyez les épigraphes*) aux
» productions *variées* de la TERRE qui te
» nourrit, au cours régulier de l'ASTRE QUI
» T'ÉCLAIRE, et de te proclamer ainsi frère
» de tous les individus dont la réunion constitue
» le Souverain du GLOBE TERRESTRE [2].

» Tu prétends que c'est te ravir la liberté
» que de t'enlever le droit abusif ou de donner à
» ton fils une qualification qui ne le distingue
» que d'une manière illusoire [7], ou d'entasser
» sur sa tête une multitude de noms également
» capables de jeter la confusion dans la société
» [6] ! Ne lui as-tu pas déjà transmis ton nom
» avec ton sang [4] ? Homme injuste, tu viens
» d'exercer tes droits, et tu me contestes les
» miens ! Ignores-tu que ton fils m'appartient
» plus qu'à toi-même ? Et ne m'est-il pas permis
» à ton exemple, de le marquer de mon sceau,
» de l'inscrire à ma manière, sur les fastes du
» genre humain, le jour même que par sa nais-
» sance, il m'est acquis pour le reste de ses
» jours ? Mes droits sur cet être perfectible,
» étant plus étendus, plus inaliénables, plus
» sacrés que les tiens, la désignation héréditaire
» qu'il a reçue de toi, cédera toujours le pas à
» celle que je vais lui imposer moi-même : et

» ce n'est que sous une telle sauve-garde, qu'elle
» deviendra digne d'un Français régénéré. — Tu
» crains que je ne donne un nom de brute à ce fils
» que ton cœur idolâtre ! Oublies-tu donc que pour
» ménager ta délicatesse aussi peu républicaine
» que peu philosophique, j'ai pris soin de dé-
» guiser ces noms [25.39.51.55], que tu devrois
» accepter sans murmure, quand même je te
» les présenterois dans leur nudité originelle ?
» Et j'ai tiré de ce déguisement un second avan-
» tage, celui de les faire pulluler à l'infini. J'en
» aurai 7 à 8 mille [10] sous 4 formes chacun
» [43], pour désigner un seul individu : mais
» plus sage que toi, je n'afficherai de prédilec-
» tion pour aucun des élémens de cette liste
» immense, qui, sous l'empire de l'égalité, doi-
» vent se produire graduellement et à tour de
» rôle [10.42], comme les soldats de mes ar-
» mées défilent devant le chef qui les passe en
» revue. Cet ordre périodique une fois établi,
» le registre des naissances d'une année, dans
» une commune de 200 mille ames, pourroit
» ne pas offrir 2 fois le même prénom. Que
» dis-je ? l'expression de la même époque pour
» chaque sexe, ayant 4 formes différentes [43],
» (ce qui les porte au nombre d'environ 30 mille
» [50]), il se pourroit que dans l'immense

» et populeuse cité qui voit annuellement de 19 » à 20 mille naissances, dans cette cité également célèbre et recommandable, où je dicte » chaque jour à mes représentans, les Lois » régénératrices du genre humain, le même » terme nominal ne reparût qu'après un intervalle de 18 mois.

» Je ne te crois pas lié de sentiment avec » ceux qui publient que je viens d'attenter à » leur liberté, en brisant leurs poids et leurs » mesures particulières, pour les forcer à recevoir celles que je tiens des mains même de » la nature. Hé bien, le nom horologique est » aussi un de ses présens. Il signale les hommes, » d'après l'ordre qu'à suivi cette mère universelle, » en les lançant sur la scène du monde, pour » y jouir du bonheur, et pour y faire celui » de leurs semblables. Ceux qui remplissent » mon attente dans cette destination sublime, » doivent être l'admiration de leur siècle et des » siècles à venir ; ceux qui la trompent, en » doivent être l'exécration. Je veux que désormais, » A LA FAVEUR DE LA PRODIGIEUSE » DIVERSITÉ DES NOMS IMPOSÉS PAR » MES LOIS, on puisse distinguer sans peine » l'homme dont les jours se sont écoulés dans » la léthargie de l'ignorance, de celui qui a

» développé et mûri par la culture, le germe
» heureux de ses talens ; l'homme qui s'est vautré
» dans la fange du vice, de celui qui a marché
» constamment et d'un pas ferme dans le
» chemin de la vertu ; l'homme qui, dans son
» cœur abâtardi, regretoit les chaînes dont ses
» mains avoient été chargées, de celui dont
» le bras, animé par un enthousiasme philan-
» tropique, ne cessoit de travailler à les rom-
» pre, à mesure que la perfide ambition s'oc-
» cupoit à les forger de nouveau ; l'homme
» enfin qui m'a méconnue, qui m'a trahie,
» qui, par ses continuelles et parricides atteintes,
» s'est efforcé de me déchirer les entrailles,
» de celui qui a toujours été l'ennemi mortel
» de mes ennemis, qui a mis en moi toute
» son affection, qui n'a soupiré que pour ma
» gloire, qui n'a vécu que pour mon bonheur. »

A MONTPELLIER,

De l'Imprimerie Révolutionnaire, chez Bonnariq, Avignon et Migueyron, rue du Trésorier de la Bourse. N°. 431.

9?
Case
FRC
15757